



2012 DU 100 Attribution de la dénomination place Jean Ferrat à une place située à Paris (11e et 20e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à Jean Ferrat, parolier, musicien, compositeur et chanteur, en attribuant son nom à la place située à l'intersection du boulevard de Ménilmontant et des rues de Ménilmontant et d'Oberkampf, à Paris 11e et 20e.

Jean Tenenbaum naît le 26 décembre 1930 à Vaucresson, dans les Hauts-de-Seine.

Il a 11 ans lorsque son père, juif émigré de Russie, est déporté. L'enfant est sauvé grâce à des militants communistes, ce qu'il n'oubliera jamais. A la Libération, il quitte le lycée pour subvenir aux besoins de sa famille et devient aide-chimiste, tout en suivant des cours du soir pour devenir ingénieur chimiste.

En 1954, il décide de se consacrer à la musique. Il passe ses premières auditions dans des cabarets parisiens, sous le nom de Jean Laroche. Sa carrière musicale débute en 1956 avec la mise en musique du poème d'Aragon *Les Yeux d'Elsa*, que son éditeur décide de faire chanter à André Claveau. Cette année-là, il rencontre Christine Sèvres qui deviendra sa femme et dont il adopte la fille, Véronique Estel. L'année suivante, il fait la première partie de Guy Béart à La Colombe. C'est après avoir vu sur une carte de France la ville de Saint-Jean-Cap-Ferrat, qu'il choisit son nom de scène Jean Ferrat.

Son premier succès arrivera en 1960 avec la chanson *Ma mère*. En 1961, engagé pendant six mois à l'Alhambra, dans un spectacle de Zizi Jeanmaire, il sort son premier 33 tours, qui reçoit le prix de la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique).

Les prix critiques se succèdent l'année suivante et le succès public démarre véritablement en 1963 avec l'album *Nuit et Brouillard*, hommage vibrant aux victimes des camps de concentration et en particulier à son père mort à Auschwitz. Alors que cette chanson n'est pas diffusée par les radios, elle lui vaut le grand prix du disque de l'Académie Charles-Cros.

En 1964, Jean Ferrat confirme son succès naissant auprès du public avec *La Montagne* qui demeure l'un de ses plus grands succès. Dans cette chanson où il rend hommage à la France paysanne, il chante l'Ardèche, région chère à son cœur.

En 1965, à la sortie de l'album *Potemkine*, la chanson-titre en hommage aux marins russes révoltés de 1905 est interdite d'antenne.

En 1967, après un voyage à Cuba qui le marque beaucoup politiquement et artistiquement et duquel il ramène une moustache qui ne le quittera plus, Jean Ferrat retourne à sa passion la poésie, en particulier

pour celle de Louis Aragon qui ne l'a jamais quitté. Ils partageaient la même ferveur dans les idées communistes et le même amour des mots. Il lui consacre avec succès deux albums *Ferrat chante Aragon* en 1971 et *Ferrat 95* en 1995. Parmi les poèmes les plus célèbres qu'il a mis en musique et chantés *Aimer à en perdre la raison*, l'enjoué *Qui vivra verra*, ou encore *Que serais-je sans toi ?* Il rendra également hommage aux poètes Federico Garcia Lorca, Pablo Neruda ou Boris Vian.

Il adhère aux idées communistes et reste, à ce titre, proche du Parti communiste français durant toute sa vie. Cependant, c'est un compagnon de route critique, particulièrement vis-à-vis des positions du parti sur l'URSS. Il dénonce notamment la répression du printemps de Prague par l'Armée rouge en 1968 dans sa chanson intitulée *Camarade*, tout comme il fustigera le stalinisme dans *Le Bilan* en 1980.

En 1971, il devient conseiller municipal d'Antraigues-sur-Volane et adjoint au maire à la culture durant deux mandats.

Après plusieurs tournées triomphales en France, Jean Ferrat quitte la scène et fait en 1972 ses adieux au public au Palais des sports à seulement 42 ans. En 1973, il s'installe définitivement dans sa maison ardéchoise et se fait alors beaucoup plus rare médiatiquement. En 1975, il renoue avec le succès grâce à *La femme est l'avenir de l'homme*.

Après le décès de Christine Sèvres en 1981, il se retire quelques années avant d'enregistrer un nouvel album sorti en 1985 *Je ne suis qu'un cri*. En 1992, il se remarie avec Colette, qui l'accompagnera jusqu'à la fin.

Réticent à passer à la télévision, le chanteur sort d'un long silence en 2003, pour l'émission *Vivement Dimanche* de Michel Drucker. Il y défend ses deux passions, la chanson et la politique, s'insurgeant notamment contre la grande industrie du disque qu'il estime dangereuse pour la liberté de création.

Jean Ferrat décède le 13 mars 2010, à Aubenas, à une quinzaine de kilomètres de son village d'Antraigues-sur-Volane, en Ardèche, laissant derrière lui plus de deux cents chansons. Il avait reçu le *Diamant de l'année* pour l'ensemble de son œuvre en 1981.

Si vous en étiez d'accord, la dénomination "place Jean Ferrat " serait attribuée à la place située à l'intersection du boulevard de Ménilmontant et des rues de Ménilmontant et d'Oberkampf, à Paris 11e et 20e, conformément au plan annexé au présent exposé des motifs, en dérogation à la règle qui prévoit que le nom d'une personnalité ne peut être attribué à une voie publique de Paris que cinq ans au plus tôt après son décès.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris

2012 DU 100 Attribution de la dénomination place Jean Ferrat à une place située à Paris 11e et 20e.

**Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Municipal**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "place Jean Ferrat" à la place située à l'intersection du boulevard de Ménilmontant et des rues de Ménilmontant et d'Oberkampf, à Paris 11e et 20e ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 11e en date du _____ ;

Vu l'avis du Conseil du 20e en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO au nom de la 8e commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination "place Jean Ferrat" est attribuée à la place située à l'intersection du boulevard de Ménilmontant et des rues de Ménilmontant et d'Oberkampf, à Paris 11e et 20e.

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.